

Objet : Signature de la convention avec Cap Emploi 2016-2018 : une action partenariale menée pour le recrutement de personnes en situation de handicap dans les collectivités territoriales et établissements publics affiliés au Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Lozère

Sous convention avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) depuis 2012, le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Lozère (CDG 48) souhaite renouveler son implication dans l'insertion des travailleurs en situation de handicap dans les 230 collectivités et établissements publics affiliés du département.

Dès 2012, le CDG 48 et Cap Emploi 48 ont signé une convention de partenariat pour la période 2012-2015. La volonté est de renouveler ce conventionnement pour une deuxième période triennale 2016-2018.

1^{re} convention 2012 - 2015 :

Objectif : 30 recrutements

Bilan : 87 recrutements

2^{ème} convention 2016 – 2018 :

Objectif : 37 recrutements

Au-delà des recrutements réalisés, le partenariat avec Cap Emploi a été consolidé avec une réflexion sur les **métiers en tension** dans la Fonction Publique Territoriale et l'adaptation de l'offre de formation et mises en relation.

Au quotidien, un travail de collaboration entre les deux structures s'est instauré : rencontre des équipes, création d'une fiche de liaison, visites communes, transmission des offres d'emploi.

Le CDG, un interlocuteur privilégié des collectivités

Les CDG assurent, auprès des collectivités et établissements publics employant moins de 350 agents une mission générale d'information sur l'emploi public territorial, y compris sur l'emploi des personnes handicapées.

Les atouts du CDG 48 :

informations, accompagnement technique et administratif auprès des collectivités

Une équipe pluridisciplinaire sur la thématique du handicap composée d'un médecin de prévention, d'une infirmière, de deux préventeurs, d'une assistante sociale, d'un conseiller statutaire, d'une psychologue du travail, d'un chargé de recrutement, d'une correspondante handicap, est à la disposition des collectivités.

Cap Emploi, partenaire-service spécialisé

Cap Emploi est un réseau national d'Organismes de Placement Spécialisés au service des personnes handicapées et des employeurs, qui assure les missions de service public suivantes :

-Information, conseil et accompagnement des personnes handicapées en vue de leur insertion professionnelle durable en milieu ordinaire du travail,

- Mobilisation, conseil et accompagnement des employeurs sur l'emploi des personnes handicapées,

- Information des salariés, agents handicapés et des employeurs sur les opérateurs et les aides mobilisables en matière de maintien dans l'emploi.

Quelques chiffres du département de la Lozère :

Taux d'emploi des PH dans la FPT : **7.55 %** (6.55% FPT LR) (au 1^{re}/01/2014 chiffre issu des déclarations 2015 FIPHFP)
Recrutements travailleurs handicapés dans la FPT en 2015 : **30 contrats**